

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. III.

MONTRÉAL, AVRIL 1886.

No 3.

NOTRE PRIME

Nous avons pris des mesures pour fournir à nos abonnés une prime magnifique : SAINT FRANÇOIS, au moment où il reçoit les saints stigmates de Jésus crucifié. Belle gravure coloriée en oléographie, grand format.

Tous ceux qui paieront leur abonnement de 1886, et leurs arrérages, s'il y en a, d'ici au premier jour de mai prochain (nous étendons de deux mois le délai mentionné dans notre avant-dernier numéro, pour le plus grand avantage de nos abonnés), auront droit à cette prime.

Nous comptons que pas un ne restera en arrière.

Appel aux prêtres en faveur du Tiers-Ordre

Quatre fois depuis son élection, le pape Léon XIII a parlé solennellement du Tiers-Ordre, avec son éloquence admirable et son autorité souveraine. Dans son Encyclique *Auspicato*, il a chanté les louanges de saint François d'Assise, a fait ressortir sa mission dans l'Eglise, et a engagé les prêtres et les évêques à propager le Tiers-Ordre. L'Évangile seul, nous dit-il, peut régénérer et sauver le monde ; or, pour répandre partout l'esprit évangélique, pour porter ainsi un remède aux maux effroyables qui dévorent la société actuelle, il n'est pas de moyen meilleur et plus efficace que le Tiers-Ordre franciscain.

Par la constitution *Misericors Dei Filius*, sans rien changer à ce qu'il y a d'essentiel dans la règle, il en a adouci les rigueurs, en a réduit les pratiques et l'a mise ainsi à la portée de toutes les bonnes volontés.—Dans son Encyclique *Humanum Genus*, après avoir signalé au monde les ravages causés dans la société et la guerre faite à l'Eglise par la franc-maçonnerie, il indique encore le Tiers-Ordre comme une institution capable de neutraliser cette influence néfaste et de soutenir l'Eglise de Dieu. Enfin, dans

la bulle *Quod auctoritate*, par laquelle il nous accorde pour cette année la faveur d'un jubilé extraordinaire, il revient encore à la charge et recommande avec de nouvelles instances aux fidèles de s'engager dans le Tiers-Ordre, aux évêques et aux prêtres de le propager avec zèle auprès d'eux.

Il ne se contente pas de ces occasions solennelles où il prend la parole en sa qualité de pasteur universel des âmes et de docteur œcuménique : il y revient et insiste dans ses audiences particulières aux évêques et aux prêtres, à quelque nation qu'ils appartiennent, et il leur recommande le Tiers-Ordre comme un moyen de sanctification pour eux-mêmes et d'influence puissante sur le monde. A nous surtout, Frères Mineurs de toutes les branches, il impose l'obligation d'un zèle infatigable pour cette œuvre. Il semble qu'il entende à ce propos résonner à ses oreilles la parole de saint Paul : *Insta opportune importune, argue, obsecra, increpa, in omni patientia et doctrina.* (II Timoth., IV.)

C'est donc vraiment un enseignement catholique que l'utilité et les avantages du Tiers-Ordre, c'est donc vraiment un devoir pour le clergé de répandre le Tiers-Ordre, c'est une recommandation formelle, instante, réitérée à tous les vrais chrétiens d'en prendre l'habit, d'en observer les règles et d'en avoir l'esprit.

Aussi un de nos plus éminents évêques de France allant recevoir sur le tombeau de saint François l'habit de son Tiers-Ordre, s'écriait-il : " Je ne puis retarder plus longtemps cette fois, il me semblerait n'être plus catholique." Aussi beaucoup d'évêques, un grand nombre de prêtres et d'innombrables fidèles portent-ils avec joie les livrées du séraphin d'Assise.

Et cependant, si nombreux que soient les Tertiaires, ils peuvent, ils doivent être plus nombreux encore.

Nous nous adressons donc à nos frères dans le sacerdoce et nous leur disons : Vous désirez sauver les âmes qui vous sont confiées, pourquoi ne pas recourir au moyen qui vous est recommandé par le Pasteur universel des âmes. Vous voulez sanctifier vos fidèles, pourquoi ne pas employer ce moyen de sanctification qui a donné au ciel tant de saints, à l'Eglise tant d'hommes éminents en vertus, et aux âmes tant de grâces ?

Le Tiers-Ordre donnerait aux prêtres eux-mêmes une force dont ils déplorent souvent l'absence. L'expérience

n'est plus à faire. Dans plusieurs diocèses de France, les prêtres vraiment zélés, amis de leur perfection et désireux de s'assurer les moyens de faire du bien autour d'eux, se sont réunis en fraternités sacerdotales, avec l'autorisation et sous la direction de leurs évêques ; ils ont étendu cette association à tout un diocèse. Ils y trouvent les secours nécessaires à leur persévérance dans le devoir et une excitation au zèle des âmes. Pourquoi chaque diocèse n'aurait-il pas une association de ce genre. Certes, aucun évêque ne pourrait y voir d'inconvénients, et les bons prêtres qui peuvent la former ne manquent nulle part.

Si cette association sacerdotale n'existe pas dans un diocèse, le secours sera moindre sans doute, mais un prêtre trouvera cependant en la règle un rempart contre les attaques du démon, une défense contre les dangers du monde, un soutien contre les découragements du ministère pastoral. Faites-en l'expérience et vous serez obligés d'en convenir.

Pourquoi surtout les prêtres ne s'efforceraient-ils pas de répandre le Tiers-Ordre dans leurs paroisses ? Quelques-unes de ces paroisses sont bonnes et ferventes, c'est un sol fertile où le Tiers-Ordre se développerait rapidement et donnerait bientôt les plus heureux fruits. Les œuvres de tout genre n'y manquent pas, sans doute, mais le Tiers-Ordre, au lieu de leur nuire, leur donnera un nouvel essor : nous l'avons pu constater maintes fois.—D'autres paroisses sont indifférentes, cependant Dieu s'y est réservé quelques âmes ; pour les soutenir, pour les animer d'un nouveau zèle, pour en faire des apôtres capables de seconder vos efforts, enrôlez dans le Tiers-Ordre ces âmes généreuses, et vous ne tarderez pas à voir le bien qui se fera dans vos paroisses.

Il est facile d'obtenir des Supérieurs de l'Ordre les pouvoirs d'agrèger au Tiers-Ordre. S'adresser aux Provinciaux des Frères Mineurs Capucins, ou aux gardiens de leurs couvents.—Paris, 15, rue de la Santé.—Lyon.—Toulouse.—Chambéry.—Ou bien à la rédaction des *Annales Franciscaines*, 15, rue Cassette, à Paris, bulletin officiel du Tiers-Ordre.

Nous ne désirons qu'une chose : augmenter le nombre des enfants de saint François, exciter leur zèle, et contribuer ainsi au bien de l'Eglise et au salut des âmes.

LES PROVINCIAUX DES CAPUCINS DE FRANCE.

(*Annales Franciscaines*)

O TENDRE PÈRE !

(A SAINT FRANÇOIS D'ASSISE)

PAROLES DU R. P. JODOIN, O. M. I.

MUSIQUE DE A. M.

*Avec âme.**Moderato.*

Pour cé - lé - brer le saint pauvre d'As - si - se, Nous, ses en -
 fants. u - nissons nos trans - ports; Que no - tre cœur en
 ce jour lui re - di - se Ses sentiments dans un sublime ac - cord !
Ritornel
 O tendre Pè - re ! Vois tes en - fants; E - coute leur pri -
 è - re Et re - çois leurs ac - cents, E - coute leur pri -
 è - re Et re - çois leurs ac - cents.

2

Environné de splendeur et de gloire,
 Près du Seigneur tu règnes dans les Cieux,
 Et tes enfants, pour fêter ta mémoire,
 Forment en chœur des chants mélodieux.
 O tendre Père, etc.

3

Nobles mortels que le monde couronne
 Du diadème que portent les rois,
 Vous n'avez point cet éclat dont rayonne
 Le front de notre Père saint François !
 O tendre Père, etc.

4

Pendant ta vie, homme de patience,
 Tu fus toujours l'ami de l'affligé ;
 Jette en ce jour un regard de clémence
 Sur tes enfants loin du ciel exilés.
 O tendre Père, etc.

5

Dans cet exil, où tout n'est que souffrance,
 Nous gémissons sous le poids de la croix ;
 Enseigne-nous la sainte pénitence,
 Dis-nous l'attrait qu'elle eut toujours pour toi.
 O tendre Père, etc.

6

O saint François, dont l'âme frémissante,
 Brûla toujours d'un amour tout divin ;
 Mets dans nos cœurs la flamme dévorante,
 Qui te rendit semblable au Séraphin.
 O tendre Père, etc.

7

Des faux plaisirs, de tous les biens qui passent,
 Ton cœur comprit toute la vanité ;
 Dans ces sentiers que ton amour nous trace,
 Conduis nos pas vers l'immortalité.
 O tendre Père, etc.

8

Frères, venez, et sous la même égide,
 Marchons toujours, marchons avec ardeur,
 Serrons nos rangs, et d'un pas plus rapide,
 Suivons au ciel, notre saint Fondateur.
 O tendre Père, etc.

Nous ofrons aux fraternités du Tiers-Ordre de St François le beau cantique ci-dessus. La musique en est facile et l'air est touchant. Les directeurs des fraternités feraient certainement une chose agréable à notre séraphique Père en introduisant ce chant dans leurs réunions. Rien ne serait plus propre à toucher son cœur paternel que cette humble prière chantée avec foi et amour par ses fils pénitents.

PÉNITENCE

NÉCESSITÉ DE LA PÉNITENCE

II

(Suite et fin)

DU MODE DE PÉNITENCE

Comment faut-il donc pratiquer la pénitence ?

La réponse est facile : il faut marcher sur les traces de notre divin modèle Jésus-Christ, imiter les saints, qui ont si bien compris ses enseignements, nous laisser guider par notre sainte mère l'Église, qui a pour mission, non seulement de nous faire connaître les enseignements de notre Sauveur, mais aussi de nous diriger dans l'accomplissement de ses lois.

La pénitence naît de l'amour du bon Dieu, de l'estime de la vie surnaturelle, et nous fait poursuivre le péché d'une haine implacable. Un tel sentiment ne peut rester enfermé dans le cœur ; il se traduit nécessairement au dehors par des paroles de regret, d'humilité, et aussi par des actes expiatoires qui crucifient, non pas la vie, ce qui serait une faute, mais la chair, dans laquelle le péché a ses racines et où il trouve son aliment.

C'est ici que la division se produit ; en principe tous admettent la doctrine que nous venons d'exposer, mais dans la pratique plusieurs font une réserve pour la pénitence extérieure ou afflictive. Ils pensent qu'il faut la laisser au cloître ; qu'affaiblis par les progrès de la civilisation, amollis, énervés par les habitudes de bien-être acceptées de tous, passées par conséquent dans nos mœurs, il leur est impossible de revenir à la vie austère de nos aïeux, et même d'observer les grandes lois de pénitence établies par l'Église, pour entretenir dans le cœur de ses enfants l'esprit de sacrifice et les soutenir dans le difficile travail de nos jours, à faire entrer les âmes dans des sentiments de compassion, et remplacer la pénitence afflictive, dont nous ne sommes plus capables, par les bonnes œuvres, comme on le fait du reste, depuis quelque temps, avec un zèle extraordinaire.

Mais j'entends saint Paul qui s'écrie : *Caro concupiscit adversus spiritum* (Gal v, 17), « la chair convoite contre l'esprit », et qui, en bon logicien, tire pratiquement la conclusion : *Castigo corpus meum et in servitatem redigo...*

Qui sunt cum Christo carnem suam cum vitiis suis crucifixerunt. Adimpleo in carne mea ea quæ desunt passionum Christi... (I Cor. ix, 27.—Gal. v, 24). « Je châtie mon corps, et je le réduis en servitude. — Ceux qui sont avec Jésus-Christ ont crucifié leur *chair* avec toutes ses convoitises. — J'accomplis dans ma *chair* ce qui manque dans la passion de Jésus-Christ. » Et si j'interroge les saints de tous les temps, de tous les lieux, nos contemporains aussi bien que ceux du moyen-âge et des temps apostoliques ; les Paul, les Antoine, les Jérôme, les Bernard, les Dominique, les François, les Ignace, les Liguori, les Vianney, tous, comme saint Paul, me répondent d'une voix unanime : *Castigo corpus meum et in servitutem redigo.* — *Adimpleo in carne mea ea quæ desunt passionum Christi.* — Et il n'y a pas d'autre moyen en effet de dominer la chair, de détruire le péché, de refaire le tempérament chrétien et de payer notre dette à la justice divine.

Cependant, n'exagérons rien : je pose un principe, je montre la nécessité des pénitences afflictives, je n'en détermine pas le mode, je n'en prescris pas la mesure. Dans la pratique, cela dépend de la position et des grâces reçues.

D'ailleurs, pour un grand nombre, la divine Providence s'est chargée de préparer, de mesurer, d'appliquer cette pénitence ; les maladies, les souffrances, les privations, les tortures de toutes sortes, les difficultés, les embarras, les contradictions, un travail pénible, ne sont-ils pas le lot échu à une grande partie des hommes ? En sorte que, pour beaucoup, il suffit d'entrer dans l'esprit d'immolation et de sacrifice, et de vivifier toute cette vie de peines en s'unissant d'esprit et de cœur à Celui qui s'est fait victime pour nous.

Les personnes libres et généreuses pourront s'avancer dans la voie de l'immolation aussi loin que l'obéissance et leurs forces spirituelles le leur permettront. Sans prêcher à ceux qui jouissent des commodités de la vie les austérités des saints, ne peut-on pas leur demander et demander à tous de s'armer de courage pour veiller sur leurs sens, d'observer toutes les règles de la modestie et de la sobriété chrétienne, de s'imposer quelques privations, de combattre ces habitudes de mollesse qui énervent le corps et l'âme, de renoncer au moins à quelques-unes de ces nombreuses superfluités dues à l'industrie contemporaine ?

Toutes les âmes, même les plus faibles, toutes les santés, même les plus délabrées, sont capables de ces sacrifices ; et ces mille petits actes de résistance aux appétits charnels, sans cesse renouvelés, seraient autant de victoires remportées sur la concupiscence, et donneraient à l'âme une vigueur toute nouvelle ; ils assureraient la domination de l'esprit sur la chair, et infuseraient le tempérament chrétien. D'ailleurs, pratiqués par un grand nombre, ils offriraient à la justice divine une satisfaction très abondante. Mais comment faire pénétrer dans des âmes esclaves de la chair l'esprit de pénitence ? Comment leur persuader une mortification constante et universelle ? et enfin, puisque notre pénitence doit être sociale, comment réunir, coaliser les expiations individuelles ? C'est ce que nous nous proposons de faire connaître.

FACILITÉ DE LA PÉNITENCE

Quand une mère a la douleur de voir son fils atteint d'une maladie dangereuse, elle ne consent jamais à désespérer de sa guérison ; elle irait plutôt à l'extrémité du monde consulter un médecin habile que de renoncer au bonheur de lui rendre la santé. Lorsqu'elle a trouvé un remède sur l'efficacité duquel elle peut compter, quelque amer qu'il soit, quelque répugnance que manifeste son enfant pour le prendre, elle ne se déconcerte point ; son amour, sa tendresse lui fournissent des larmes, des supplications pour triompher de l'obstination de son cher malade.

La société est atteinte d'une maladie qui doit fatalement la conduire au tombeau. Toutes les nations antiques ont péri de ce mal ; mais elles manquaient de ce remède qui guérit toujours quand il est bien appliqué. Elles n'avaient pas le Rédempteur, le Sauveur, le Régénérateur de toute vie, de toute société ; elles ne pouvaient profiter, comme nous, du salut qu'il est venu apporter, recevoir la vie qu'il donne, se soumettre à l'action régénératrice dont il est la source. Ce remède, nous l'avons indiqué : c'est la *pénitence*, la pénitence individuelle et coalisée. Mais, comme tous les remèdes énergiques et salutaires, la pénitence est amère, elle répugne à notre nature, qu'elle asservit et crucifie. Comment donc la faire accepter à des âmes énervées, amollies par l'amour du confortable, qui de nos jours s'étend à tous les détails de la vie ? Com-

ment déterminer à pratiquer une mortification constante et universelle, des hommes qui s'efforcent par tous les moyens *possibles* de se soustraire même à ce que le *devoir* présente de crucifiant pour la nature.

Cela paraît impossible : alors, nous n'avons plus d'autre ressource que de nous indigner, de prononcer contre le sensualisme, la mollesse, le luxe contemporain des paroles amères, et d'attendre que Dieu, par les fléaux qu'il tient en réserve contre les cœurs endurcis, les nations efféminées, nous impose la pénitence!!! Non. L'amour de Notre-Seigneur, l'amour des âmes, notre cœur de *catholiques* et de *Français*, ne nous permettent pas de prendre ce parti ! Nous ne serions pas les disciples, les amis du Sacré Cœur!!!

Nous devons d'abord, *nous*, prendre la pénitence de tout notre cœur, puis, comme cette mère, prendre dans nos bras ces pauvres malades, et les déterminer, les forcer, par notre tendresse, nos supplications, à avaler ce breuvage salutaire. C'est ce sentiment qui me fait prendre la plume ; voilà pourquoi je viens dire à ces âmes si nombreuses en France, qui aiment l'Eglise, la société, à ces âmes généreuses qui entendent le langage du zèle, de la charité, je viens leur dire : « Il y a un moyen de vous sauver, recourez-y donc ; comme vous savez embrasser les œuvres de charité et de miséricorde, entrez de tout cœur dans cette voie de pénitence, de l'immolation, vous éprouverez combien, sous son amertume apparente, ce remède cache de douceur, et combien le bon Maître console et récompense ceux qui ont le courage de l'embrasser. »

Pendant de longues années, Augustin, obéissant aux désirs de son cœur, a été esclave des désirs de la chair. La grâce de Dieu l'éclaire, le touche, il prend la résolution de briser ses fers et de se soustraire à l'empire des sens ; mais, au moment de consommer son sacrifice, il hésite, ses passions se présentent à lui avec leur charme séducteur et lui demandent comment il pourra vivre sans elles : « Car je me disais au dedans de moi : allons, point de retard, point de retard ; et mon cœur suivait déjà ma parole, j'allais agir et je n'agissais pas, je ne retombais pas dans l'abîme de ma vie passée, mais j'étais debout sur le bord ; je respirais, et puis je faisais des efforts ; et pour atteindre, pour arriver, de quoi s'en fallait-il ? et je n'arrivais pas, et je n'atteignais pas, et je ne tenais rien,

hésitant à mourir à la mort, à vivre à la vie ! Et ces bagatelles de bagatelles, ces vanités de vanités, mes anciennes maîtresses, me tiraient par ma robe de chair et me disaient tout bas : Est-ce que tu nous renvoies ? Quoi ! dès ce moment nous ne serons plus avec toi pour jamais ? dès ce moment et ceci et cela ne te sera plus permis... et pour jamais ?

« Mais du côté où je tournais mon front et où je redoutais de passer, se dévoilait la chaste majesté de la continence, m'invitant à m'approcher d'elle ; et elle étendait pour me recevoir et m'embrasser ses pieuses mains, toutes pleines de bons exemples : enfants, jeunes filles, jeunesse nombreuse, tous les âges, veuves vénérables, femmes vieilles dans la virginité ; et dans ces saintes âmes, la continence n'était pas stérile ; elle enfantait ces générations de joies célestes qu'elle doit, Seigneur, à votre amour ! »

« Et elle semblait me dire d'une douce et encourageante ironie : Quoi ! ne pourras-tu pas faire ce qui est possible à ces enfants, à ces femmes ? est-ce donc en eux-mêmes et non en leur Dieu que cela leur est possible ? C'est le Seigneur leur Dieu qui me donne à eux ; tu t'appuies sur toi-même et tu chancelles, et cela t'étonne ? jette-toi hardiment sur lui, n'aie pas peur, il ne se dérobera pas pour te laisser tomber. Jette-toi hardiment, il te recevra, te guérira ! Et je rougissais, parce que j'entendais encore le marmure des vanités, et je restais hésitant, suspendu. »

Malgré toutes ces sollicitations de la grâce, saint Augustin hésite encore ; *Demain, demain !* s'écrie-t-il. Alors une mystérieuse voix fait retentir à ses oreilles ces paroles : *Prends, lis. Prends, lis !* Il ouvre le livre de l'Apôtre et lit ces paroles : « Ne vivez pas dans les festins, dans les débauches, ni dans les voluptés coupables ; revêtez-vous de la providence charnelle. » « Ces lignes à peine achevées, dit le grand docteur, il se répandit dans mon âme comme une lumière, une sécurité qui dissipa les ténèbres de mon incertitude. » (*Conf. l. VIII, ch. xi, xii.*)

Je me suis plu à citer cette admirable page du plus célèbre des pénitents, parce que je vois dans Augustin éclairé, touché, une image frappante de la France pécheresse, que Notre-Seigneur cependant aime toujours d'un amour de prédilection, et à laquelle il veut pardonner. J'y vois aussi un tableau éloquent de la lutte de la chair

contre l'esprit, des combats d'une âme aux prises avec la sensualité, des répugnances de la nature pour une vie pénitente et mortifiée. Mais je cite surtout ces lignes parce qu'elles renferment une exhortation pathétique à briser le joug de la chair, et indiquent clairement le moyen d'enlever à la pénitence toute son amertume : *Jette-toi hardiment sur le Seigneur, il ne se dérobera pas pour te laisser tomber ; jette-toi hardiment sur lui, il te relevera, te guérira.* C'est-à-dire, embrasse de tout ton cœur la pénitence propre à ta condition, réponds à l'appel de Notre-Seigneur, de l'Eglise, et le Dieu qui a fait tressaillir d'allégresse les martyrs au milieu des tortures les plus cruelles, sous la dent des bêtes, qui a fait et qui fait encore surabonder de joie, dans les cloîtres, au milieu du monde, les âmes qui, à l'exemple de saint Paul, ont crucifié leur chair, Notre-Seigneur, dis-je, saura bien te soutenir, te consoler, remplir ton cœur d'une sainte paix.

Nous souffrons, disait un jour un saint religieux, nous souffrons continuellement, mais nous aimons la souffrance ; la souffrance, c'est notre bonheur, notre joie. Tel aussi était le sentiment d'un enfant de douze ans, torturé pendant de longues années par une de ces maladies qui déconcertent la science médicale : Oh ! que je suis heureux de souffrir ! s'écria-t-il, donnez-moi, monsieur l'abbé, donnez-moi souvent la sainte communion, c'est là que je trouve le courage et le bonheur de la souffrance.—*Vau National.*

LES INSTRUMENTS DE LA PASSION

DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

(Suite)

*Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide.*

IX.—VOILE SAINT.

Jésus, condamné par Pilate et chargé de la croix, était conduit par la cohorte romaine vers le Calvaire, en syro-chaldaïque le Golgotha, distant du prétoire d'environ 1,300 pas. On suivait la rue montueuse qui menait à la colline du sacrifice à travers la ville de Jérusalem, et qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Voie douloureuse*. L'épuisement causé au nouvel Isaac par la double

flagellation et le couronnement d'épines l'entraîna dans une première chute, à une distance de 300 pas environ du palais du gouverneur. Les princes des prêtres, craignant d'être privés du barbare plaisir de voir Jésus mourir sur la croix, requièrent un passant, Simon, originaire de Cyrène en Lybie, pour l'aider à porter l'instrument de son supplice. Le doux Sauveur avait à peine repris sa marche chancelante, quand, d'une maison située sur la gauche, une femme sort précipitamment, fend la haie des soldats, tombe à genoux devant le Christ, et avec un voile plié en trois, essuie son visage, rendu méconnaissable par la sueur et le sang. En récompense de cet acte charitable, les traits du Rédempteur restèrent imprimés sur ce linge.

Qu'était cette femme ? Beaucoup la regardent comme l'hémorroïssée guérie subitement par le Messie, la première année de son ministère public. Quoiqu'il en soit, le peuple chrétien la connaît sous le nom de Véronique. D'après les uns, ce nom lui vient du portrait divin reproduit sur l'étoffe dont elle se servit en cette circonstance. Selon les autres, cette femme s'appelait Bérénice, dont, par un changement de lettres, et pour faciliter la prononciation, on a fait Véronique. Une tradition respectable la présente comme la femme du publicain Zachée : ils avaient à Jérusalem une demeure devant laquelle passa le Sauveur. Tous deux accompagnèrent saint Pierre en Italie, l'an 42 de l'ère chrétienne. Quatre ans après, ce couple béni se rendit en Gaule, où l'avaient précédé les autres amis de Jésus, Lazare et ses sœurs. Zachée, plus connu parmi nous sous le nom d'Amateur, se retira dans une solitude, près d'un rocher célèbre aujourd'hui sous le titre de Roc-Amadour. Bérénice, après avoir fondé sous le vocable de Notre-Dame une église à Souillac, y mourut octogénaire ; plusieurs siècles après sa mort, ses ossements furent transportés à Bordeaux, où l'on peut encore les vénérer en l'église de Saint-Seurin.

Mais avant de quitter Rome, Bérénice, sur les instances du premier Pape, laissa le voile sacré, dont elle ne s'était jamais séparée, entre les mains d'un noble Romain, saint Clément, qui devint le troisième successeur de saint Pierre. Cette relique insigne fut soigneusement cachée pendant la durée des persécutions. Quand Constantin permit à l'Église de paraître au grand jour, le linge antique sur lequel la sainte face était toujours reconnaîs-

sable, fut déposé dans l'ancien Panthéon d'Agrippa, devenu l'église de Sainte-Marie *ad martyres*, puis au mausolée d'Adrien ou château Saint-Ange, et enfin, en 607, à la basilique vaticane. En ce monument, quatre piliers de proportions colossales supportent le dôme gigantesque jeté dans les airs par le génie de Bramante et de Michel-Ange; celui du nord-est est orné d'une statue de sainte Véronique, au-dessus de laquelle on garde dans une niche le *santo volto*, comme disent les Italiens, et le fer de la sainte lance.

Chaque année, le jeudi et le vendredi saints, le voile est retiré de sa riche cassette; du haut du balcon qui sert de balustrade à la niche, la sainte face est offerte à l'adoration des fidèles, et apparaît encore à leurs yeux.

D'après la tradition, le voile dont Véronique se servit était plié en trois, et l'image du Christ s'y trouva représentée sur chaque pli. De cette triple empreinte, l'une serait en Espagne, la seconde était à Jérusalem, la troisième est à Rome : cette dernière est seule authentique.

Dans cette *Étude*, nous nous appuyons fréquemment sur la tradition, parce que l'Orient, où tout se conserve sans changement, est la terre classique de ce genre de preuve historique. "S'il y a quelque chose de bien avéré, écrivait l'auteur de *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, c'est assurément l'authenticité des traditions chrétiennes de Jérusalem." "Il n'est pas possible, a dit M. de Saulcy dans son *Voyage en Syrie*, quand on foule la terre judaïque, de méconnaître la valeur de la tradition orale... on la respecte, comme on respecterait un livre authentique."

V.—VÊTEMENTS.

Selon la coutume juive, Notre-Seigneur portait trois vêtements distincts : une *tunique*, espèce de chemise sans couture; une *robe* semblable à la soutane des ecclésiastiques; et, par-dessus, un ample *manteau* qu'on retirait dans l'intérieur des habitations. La loi romaine abandonnait aux bourreaux les vêtements des suppliciés; c'est pourquoi les soldats remplacèrent par ses propres habits le lambeau de pourpre dont ils avaient couvert, en guise de manteau royal, celui qu'ils avaient entendu accuser de prétendre à la royauté. Pendant que le Christ agonisait sur la croix, les soldats firent quatre parts de ses vêtements; mais comme sa tunique était sans couture, ils ne voulurent pas la couper, et la tirèrent au sort.

Les disciples de Jésus, peut-être Joseph d'Arimathie et son compatriote Nicodème, fort riches tous les deux, achetèrent au poids de l'or les vêtements imprégnés du sang divin, et les conservèrent avec soin, comme on aime dans une famille à garder les habits des personnes chères dont on déplore la perte.

La robe fut remise à sainte Hélène, qui en gratifia la ville de Trèves, où elle était née. L'impératrice Irène donna la tunique sans couture à Charlemagne, qui, le 13 août de l'an 800, la porta solennellement au monastère d'Argenteuil, près de Paris, où sa sœur Gisèle et sa fille Théodrade s'étaient consacrées à Dieu.

VI.—LA VRAIE CROIX.

1. *Le crucifiement.*—Avant de tracer l'histoire de la croix sur laquelle mourut le Sauveur, il nous paraît utile de donner quelques détails sur le *crucifiement*, tel qu'il était pratiqué dans les siècles antérieurs au christianisme.

A. *La croix dans l'antiquité.*—Il semble que, avant de présenter la croix à l'adoration du monde, Dieu ait voulu la lui montrer comme l'objet le plus méprisable. Ce supplice, usité par la plupart des peuples anciens, et surtout par les Romains, était réservé spécialement pour les esclaves, si nombreux avant la loi chrétienne, et aussi pour les plus coupables parmi les hommes libres. Les souverains n'avaient pas seuls l'odieux privilège de condamner à ce cruel genre de mort : tout propriétaire d'esclaves avait le droit légal d'y suspendre sa " chose humaine." Le crucifiement ne fut supprimé que par Constantin. Les Juifs ne l'employaient que rarement ; ils pratiquaient plutôt la lapidation, la combustion vive, la strangulation, et quelquefois aussi la décollation.

B. *Erection de la croix.*—Les Romains imposaient aux condamnés l'obligation de traîner jusqu'au lieu de l'exécution le bois sur lequel ils devaient être attachés. Le plus souvent, le patient, dépouillé de ses vêtements, était attaché, soit avec des cordes, soit par des clous, à la croix étendue sur le sol ; on la relevait ensuite avec son fardeau pour la glisser jusqu'au trou dans lequel le pied était emboîté et scellé. Plus rarement, le bois infâme était d'abord dressé, puis le condamné hissé dessus.

C. *Forme de la croix.*—La croix était disposée de deux façons : il y avait la croix dite *engagée*, ayant la figure de

notre T majuscule, le *tau* des Hébreux et des Grecs ; et la croix dite *élançée*, dont la traverse, placée aux deux tiers de la hauteur du montant, était dépassée par l'extrémité de la tige. A un demi-mètre environ au-dessus du sol, se trouvait un support sur lequel posaient les pieds du crucifié, pour que les mains n'eussent pas seules à porter le poids du corps. La croix dressée était assez peu élevée de terre, afin que les exécuteurs pussent facilement rompre d'un coup de barre de fer les jambes du supplicé, et aussi pour livrer ses entrailles à la dent des bêtes féroces. C'est en raison de cette médiocre élévation que la sainte Vierge et l'apôtre bien-aimé purent entendre les paroles du Sauveur, qui s'adressait à eux d'une voix mourante, et que la pécheresse repentante, Madeleine, put couvrir de larmes les pieds qu'elle avait jadis oints de parfums.

Quelle forme avait la croix du Sauveur ? Les palestiniens et les commentateurs discutent longuement à ce sujet ; on ne peut rien affirmer de certain : le plus probable est que la représentation suivie par l'église, c'est-à-dire la croix *élançée* (†) est la véritable. Cette pièce de bois était du pin, suivant l'opinion la plus autorisée. En prenant pour point de comparaison la croix du bon larron conservée à Rome, dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem, celle de Notre-Seigneur mesurait 15 pieds (4m 80) pour le montant, et 7 ou 8 pieds (2m 30 à 2m 60) pour la traverse : avec ces proportions, cette charpente devait peser environ 200 kilogrammes. D'après la tradition, le fils de la Vierge Marie était de très haute stature ; il n'avait pas moins de un mètre quatre-vingt-quatre centimètres ; Simon le Cyrénéen, appelé malgré lui à l'honneur de l'aider, était relativement petit. Saint Luc est donc rigoureusement exact quand il le place derrière Jésus, car la pente du bois sacré mettait la croix à la hauteur de son épaule.

D. *La déposition de la croix.*—Pour déposer le trépassé, on jetait le bois à terre, ou bien on enlevait d'abord ses restes. Le respect porta certainement Joseph et Nicodème à détacher le corps du Sauveur, pour le mettre sur les genoux de sa divine mère.

Les Romains laissaient les crucifiés périr de faim, de soif, ou de l'épuisement causé par la souffrance et la perte du sang. Le brisement des os était le complément ou le terme du supplice : c'était presque un adoucissement pour

ceux qui n'avaient pas encore expiré, puisqu'il accélérât leur trépas. Les cadavres devenaient la pâture des oiseaux de proie.

La loi juive exigeait que les cadavres disparaissent la veille des fêtes, afin que la souillure légale, résultant de la vue d'un tel objet, ne créât pas pour les passants une impossibilité de célébrer la solennité.

2. *Invention de la vraie croix.*

Trois siècles de silence avaient passé sur les instruments de la passion enfouis, le soir du vendredi saint, dans une grotte du Golgotha : cet oubli apparent était une disposition providentielle pour conserver à la vénération des hommes ces reliques sacrées. Découverte plus tôt, la croix n'aurait été pour le monde encore payen qu'un objet de dérision promptement détruit ; remise au jour par une généreuse princesse et placée par Constantin sur le *labarum*, elle est devenue pour la chrétienté un trésor que toutes les nations entourent de leurs hommages. D'après une tradition approuvée par l'Eglise, la découverte ou l'*invention*, pour employer le terme liturgique, de la croix et des autres instruments de la passion, eut lieu le 3 mai de l'année 326. Ceux qui aiment le Seigneur Jésus, comprendront avec quel empressement sainte Hélène, le saint évêque Macaire, les fidèles et les ouvriers présents à cette trouvaille, rendirent leurs adorations à ces différents objets saints, et surtout à la vraie croix. Ce fut l'origine du culte que l'univers adopta trois siècles plus tard. Plusieurs guérisons miraculeuses, opérées le jour même par contact avec le bois sacré, firent connaître sur laquelle des trois croix le Sauveur avait opéré notre rédemption : l'histoire a consigné ces prodiges, accomplis devant une foule nombreuse, au su de toute la ville de Jérusalem.

Objections.—Comme les preuves de l'invention des instruments de la passion émanent d'écrivains chrétiens, l'incrédulité les récuse comme venant d'hommes intéressés à cet événement. Mais le témoignage des hommes n'est-il plus un motif de certitude ? et le pyrrhonisme historique sera-t-il approuvé seulement quand il s'agira de faits religieux ? Personne n'élève de doutes sur la conquête des Gaules par les Romains, et cependant le récit nous en a été transmis par César, qui commandait en personne les troupes romaines.—On ajoute : N'y a-t-il pas

improbabilité que des bois se soient conservés trois siècles sous terre, sans pourrir ? Mais est-ce que les musées de Pompéï et de Naples ne montrent pas aux visiteurs du pain, du blé, des graines, des cordes, des étoffes, des papyrus même, noircis par le feu, restés pendant dix-huit cents ans ensevelis sous les quatre mètres de cendres, de pierre ponce et de lave dont le Vésuve couvrit, le 23 novembre 79, les villes assises paisiblement à ses pieds ? Rien de surprenant que le bois résineux des trois croix soit resté intact sous la roche du Calvaire. Récemment, dans le port de Carthage, cité détruite 146 ans avant l'ère chrétienne, on a constaté, dans les eaux, des pilotis que les spécialistes ont reconnus être de même espèce que le bois de la croix.

Ces objections peu sérieuses tombent donc d'elles-mêmes.

3. *Diffusion de la vraie croix.*

L'authenticité de la vraie croix reçoit une démonstration puissante de la diffusion de ses fragments, aussitôt après sa découverte.

Le bois sacré, retrouvé par sainte Hélène, fut partagé par l'empereur son fils principalement entre Jérusalem, Rome et Constantinople.

Un morceau considérable fut laissé dans la ville sainte, enfermé dans une cassette d'argent, et déposé dans la splendide basilique que Constantin faisait élever sur le Calvaire. Ce reliquaire tomba, l'an 614, au pouvoir du roi des Perses : sachant quelle valeur il avait pour les chrétiens, Chosroès se promit de tirer bon parti de ce lutin d'un genre particulier ; mais ce terrible devastateur mourut bientôt, massacré par son fils Siroès. Ce nouveau roi sassanide, trahi par les armes, fut heureux de conclure la paix avec l'empereur Héraclius, en lui remettant inviolé le coffre où la croix était enfermée. Digne successeur de Constantin, Héraclius entra dans Jérusalem, en 628, ayant sur ses épaules ce trophée de sa victoire, qu'il porta humblement dans la basilique du Saint-Sépulcre. L'Eglise célèbre la mémoire de ce fait, le 14 septembre, en la fête de l'*Exaltation*, instituée déjà en souvenir de l'apparition de la croix lumineuse à Constantin, sous les murs de Rome. Peu de temps après, au temps des Arabes, l'empereur fit transporter dans sa capitale la

vraie croix et toutes les reliques conservées à Jérusalem. La capitale de l'empire d'Orient perdit à son tour, après les croisades, la plupart de ses richesses sacrées : les nations de l'Europe, races préférées par la Providence, en ont hérité.

Les reliques de la vraie croix se trouvent maintenant en Italie, dans 16 églises de Rome, en France, surtout dans la sainte chapelle, et l'on peut dire, un peu dans le monde entier.

Dans cette *Etude sur les instruments de la Passion*, nous nous sommes imposé le rôle froid d'un narrateur : Qu'il nous soit permis en finissant, de mêler nos larmes au sang du Rédempteur. Bientôt va revenir l'anniversaire des jours pendant lesquels s'est opéré notre salut ; transportons-nous à Jérusalem, par l'imagination. Mêlons-nous au groupe des âmes fidèles qui virent la flagellation, le couronnement d'épines, la crucifixion et l'ensevelissement ; pénétrons à leur suite dans le saint sépulchre ; tombons à genoux dans cette grotte obscure, et, la tête familièrement inclinée sur le tombeau de notre Dieu, livrons nos âmes aux réflexions qu'y doit faire naître le souvenir de ce cadavre à la tête meurtrie, aux pieds et aux mains perforés, plongé dans les parfums, serré dans les bandelettes, roulé dans les linceuls, recouvert par le suaire dont l'adoration et l'amour l'avaient entouré le soir du vendredi. Dans un silence austère comme cette tombe elle-même, remercions Dieu le Père d'avoir tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique pour le racheter ; promettons au Rédempteur que, par la grâce du Saint-Esprit, nous nous appliquerons les mérites infinis de sa Passion, afin de ne pas rendre inutile le sang qu'il a si péniblement versé pour nous sauver.

Nous continuerons en temps opportun cette étude sur les instruments de la Passion de Notre-Seigneur.

—(*La Terre-Sainte*)

A. BARBIER.

Nous avons fait de grandes promesses, des promesses bien plus grandes nous ont été faites. Observons bien les unes et soupçons après les autres... Il faut souffrir un peu pour arriver à une gloire infinie.—(*St François*)

—Quand vous priez, figurez-vous que vous êtes seul au monde avec Dieu, et pensez qu'il n'a que vous à écouter et à exaucer ; de mandez-lui ses grâces avec amour, avec instance, avec importunité.—(*St François*)

Questions sur le Tiers-Ordre

10. Un prêtre non tertiaire peut-il donner l'absolution générale aux personnes qui la lui demandent aux jours fixés ?

Les Annales Franciscaines ont déjà répondu à cette question (1), que tout confesseur peut donner l'absolution générale aux tertiaires qui la lui demandent, soit au confessionnal, soit ailleurs, mais *en particulier seulement*.

20. Peut-on demander l'absolution générale la veille des jours fixés ?

La nouvelle Revue Théologique (2), sans vouloir trancher la question d'une manière certaine, regarde comme *très raisonnable* l'opinion d'après laquelle l'absolution générale peut être donnée dès les premières vêpres des fêtes énumérées dans la bulle de Léon XIII.

Lettre du Rme Père Général

Aux Directeurs du Tiers-Ordre de notre obédience.

Vénéré Père Directeur,

Vous savez déjà que, de l'avis et du consentement des Pères graves de l'Ordre, nous avons commencé, avec le secours de Dieu et la bénédiction du Souverain Pontife, une œuvre difficile, la construction d'une nouvelle maison à Rome, dont la bâtisse extérieure est aujourd'hui presque terminée. Ce sera la résidence de notre Curie, puisque nous avons dû quitter l'Aracœli, et un collège où, sous les yeux du Vicaire de Jésus-Christ, des jeunes gens, choisis dans toutes les Provinces de l'Ordre, seront instruits dans la discipline religieuse et suivront les hautes études. Notre Ordre ainsi recevra une nouvelle vigueur par toute la terre, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et disposera, pour le bien de l'Eglise, d'hommes remarquables par leur piété et leurs connaissances surtout théologiques. Cette fondation sera aussi une maison d'études ordinaires pour les clercs se destinant aux Missions de l'Ordre, ou appartenant aux Provinces qui n'ont pas de couvents pour les étudiants.

Plusieurs Provinces de l'Ordre, et même des couvents de pauvres Clarisses, nous sont venus en aide par leurs aumônes, avec un zèle louable, pour payer les dépenses de l'édifice. Mais comme il nous faut une somme considérable, les Provinces de l'Ordre ne peuvent la fournir tout

(1) *Ann. francis.* avril 1884.

(2) Tome XVII, No 1, p. 110.

entière par suite des malheurs des temps. Nous avons donc recours aux membres du Tiers-Ordre, et nous les prions de vouloir bien concourir à cette entreprise pour le bien de tout l'Ordre. Nous vous demandons, par les présentes, Vénéré Directeur, d'exposer nos nécessités, dans la prochaine réunion de la fraternité, aux Frères et aux Sœurs du Tiers-Ordre, et de les inviter à faire une quête à cette fin dans la réunion suivante, et à recommander cette œuvre à Dieu dans leurs prières. Assurément, si chaque Tertiaire veut donner chaque année quelque aumône, même légère, toutes les dépenses nécessaires pourront être bientôt faites.

Chaque mardi, en l'honneur de saint Antoine de Padoue, titulaire du collège, et chaque jeudi, nous offrons avec reconnaissance le saint sacrifice de la messe pour tous les bienfaiteurs vivants et défunts du collège.

Nous vous accordons de tout cœur à vous et aux Frères et Sœurs de votre Fraternité, la bénédiction séraphique.

Rome, de l'Aracéli, le 10 novembre 1882.

Fr. BERNARDIN, de Portogruaro,
Ministre Général de tout l'Ordre des Mineurs.

ÉCHOS DES FRATERNITÉS

MONTRÉAL

Dès les temps du moyen-âge, alors que le culte de St Joseph était l'apanage des âmes privilégiées, le Tiers-Ordre de St François vénérât d'une manière toute particulière ce grand saint. On leur doit l'institution de la plupart des fêtes en son honneur. Ce fut un illustre tertiaire, Pie IX, qui, le 8 décembre 1870, rehaussa la gloire de St. Joseph, en lui décernant le titre de *Patron de l'Eglise universelle*. Cette consolante dévotion s'est perpétuée dans les fraternités des tertiaires, dont aucune ne voudrait laisser passer la fête de St Joseph sans l'honorer spécialement par des exercices spirituels.

Le 19 mars dernier, la fraternité de Montréal était donc réunie dans sa chapelle des Saints Stigmates. Le sermon de circonstance fut fait par le Rév. P. Roux, de la Compagnie de Jésus, professeur au collège Ste Marie. Le savant prédicateur sut unir la joie de la fête du jour à la tristesse du temps de pénitence que nous traversons. Il prit pour texte: *Courage et Confiance*. Tout homme sur la terre, dans les âges les plus

reculés comme de nos jours, cherche le bonheur, c'est le plus grand attrait pour ses facultés, mais malheureusement il le cherche mal. Où est donc le bonheur ? St Joseph va nous l'apprendre, suivons-le dans sa vie : simple ouvrier, vivant au jour le jour, sans assurance du lendemain ; Jésus, qui lui est si cher, il le voit naître dans une étable, pourtant il est allé frapper à toutes les maisons, partout on l'a refusé, rebuté, et il se voit réduit à chercher un refuge parmi les animaux. Quelle dure épreuve ! Est-ce là de la misère et des larmes ? Bientôt la vie de ce fils est en danger, il lui faut fuir. Où aller ? dans un pays étranger, différent de mœurs, de coutumes, de religion ; pays idolâtre où Dieu est constamment offensé. Et là il travaille durement pour soutenir la vie de sa sainte famille, sans relation, sans parents ou amis. Est-ce là de la misère et des larmes ?

Alors, St Joseph fut donc bien malheureux sur cette terre ! Mais, c'est tout le contraire, il fut très heureux. Pourquoi ? Parce qu'il savait où trouver le vrai bonheur. N'avait-il pas avec lui JÉSUS et MARIE ? avec eux il goûte un bonheur beaucoup plus parfait que les plus grands et les plus puissants d'alors. Ainsi devons-nous faire. Chercher le bonheur en JÉSUS et MARIE, et nous serons heureux.

Il y a deux mots que nous devrions ne jamais oublier : *Courage* et *Confiance*. Envers Jésus, il ne faut jamais avoir de défiance. Lorsque nous avons péché, ne nous jetons pas aux pieds de Jésus, et là, le front dans la poussière, ne crions pas miséricorde. Cela, sans doute, est bon ; mais il y a quelque chose de meilleur, jetons nous dans les bras de Jésus, reposons notre tête sur son cœur, et pleurons nos péchés sur son sein. Jésus veut qu'on l'aime, qu'on ait confiance en lui avant tout. Craignons-le, c'est bien, aimons-le, c'est mieux.

Le savant prédicateur termina par un trait, tiré des Saints Evangiles. Un jour, le Sauveur après sa résurrection se promenait sur le bord de la mer. Dans le même temps, St Pierre, avec d'autres apôtres, était à pêcher dans une barque; apercevant le Seigneur, Jean dit à Pierre : *Dominus est, c'est le Maître*. St Pierre, qui avait renié son maître avant son crucifiement, et qui avait même ajouté à ce crime un faux serment, avait beaucoup pleuré son apostasie et son parjure, mais il n'avait jamais eu occasion de lui en demander pardon à lui-même. Aussi son émotion fut grande à l'exclamation de St Jean. Mais que fit-il ? se jeta t-il au fond de sa barque, en se frappant la poitrine et en s'écriant : Seigneur je suis un misérable pécheur, ayez pitié de moi, je n'ose approcher ? Non, St Pierre con-

naissait trop son maître. Il n'hésite pas, il se précipite dans la mer pour rejoindre le Sauveur. Mais, ô miracle, il n'enfoncé pas, le voilà marchant sur les flots ; il court, il s'élançe dans les bras du Bon Pasteur. Et celui-ci, heureux de la confiance de son apôtre infidèle, le presse sur son divin Cœur, et pas un mot de reproche ne sort de sa bouche. Il na pour lui que des paroles de paix et d'amour. Et comme pour lui témoigner davantage son bonheur de le retrouver, il s'assied avec lui, et mange du produit de sa pêche.

Voilà comment est fait le divin Cœur de Jésus. Ayons confiance, ayons bon courage.

Le Père répéta ensuite le même sermon en anglais.

Après le sermon eut lieu une imposante cérémonie. Neuf sœurs novices firent profession. Voici leurs noms : Dame veuve J. B. Marcel Décary, en religion sœur Françoise-Romaine ; Dame Basile Valade, dite sœur Aimé ; Dame Louise Laverdure, dite sœur Marguerite de Cortone ; Dame Louise Complaisant, dite sœur Marguerite-Marie, Dame Charles Bérard, dite sœur Brigidé ; Dame Edouard Dagenais, dite sœur Louise-Gonzague ; Dlle Glaphire Hudon, dite sœur Sophie Scholastique ; Dlle Philomène Dalpeau dite Favreau, dite sœur St Louis, roi de France ; Dlle Hemeline Imbeau, dite sœur Claire d'Assise.

Cette cérémonie, toujours si belle et si touchante, fut présidée par le R. P. Durocher, directeur de la fraternité des sœurs.

Les tertiaires eurent ensuite le bonheur de recevoir l'absolution générale, faveur insigne dont jouissent, en ce jour consacré à St Joseph, les enfants de St François.

Une si belle fête fut dignement couronnée par la Bénédiction du St Sacrement, qui fut donnée par le père directeur.

CHRONIQUE.

Son Eminence Mgr Taschereau.—L'Eglise du Canada a lieu de se réjouir. Son ancienneté sur ce continent, la fécondité de ses œuvres, la gloire de ses martyrs, lui ont valu un honneur insigne. Notre Saint Père le Pape vient d'honorer l'un de ses fils, Mgr Taschereau, archevêque de Québec, de la pourpre romaine. La nouvelle est officiellement annoncée, nous avons un cardinal à Québec.

Mgr Taschereau est le 16e prélat qui occupe le siège de Québec. Il est le 6e archevêque de cette ville, et le 4e archevêque métropolitain. Le siège a été créé en 1674. Mgr de Laval a été vicaire apostolique de 1653 à 1674. Après lui, Nos seigneurs de Saint-Vallier, de Mornay, Doucet, de l'Aube-Rivière, Pontbriand, Briand, d'Esclis, Hubert, Denaud ont été évêques de Québec.

Mgr Plessis fut nommé archevêque en 1819, mais on n'érigea pas de nouveaux évêchés, à cause des difficultés religieuses avec l'Angleterre.

La province ecclésiastique de Québec ne fut créée qu'en 1844. Mgr Signai fut le premier archevêque métropolitain. Avant lui, Mgr Plessis et Mgr Panet avaient porté le titre d'archevêque. Après lui Mgr Turgeon, Mgr Baillargeon et Mgr Taschereau furent successivement métropolitains.

Aujourd'hui Son Eminence Mgr Taschereau fait partie du sacré collège des cardinaux.

La Cathédrale. — Nous lisons dans la *Minerve* : La première assemblée des dames patronnesses du bazar de la Cathédrale a eu lieu, ainsi qu'il avait été annoncé, hier après midi, dans la salle du Cabinet de lecture. Il y avait quatre ou cinq cents personnes présentes, appartenant pour la plupart aux paroisses de Notre-Dame et de Saint-Jacques. On a fait les élections pour les deux paroisses.

M. le curé Sentenne, qui présidait l'assemblée, était accompagné de M. l'abbé Racicot et de plusieurs autres membres du clergé. La séance a duré près de trois heures.

L'empressement et le dévouement qu'ont ainsi témoignés, au premier appel, les dames de ces deux grandes paroisses, les principales du diocèse, font présager un grand succès pour l'œuvre.

Les autres paroisses de la ville et du diocèse devront également s'organiser au plus tôt, et rivaliser de zèle. C'est le devoir de tous les catholiques de répondre à l'appel de l'évêque, qui a surtout en vue l'honneur de la religion et l'honneur de ses diocésains, en les invitant à contribuer à l'œuvre si pressante de la Cathédrale.

Sa Grandeur aurait pu faire comme dans les autres villes épiscopales où une contribution fixe et déterminée était imposée à chaque famille dans des cas semblables. Mgr l'évêque a préféré recourir aux souscriptions volontaires, et approuver l'organisation d'un bazar où chacun sera libre de dépenser ce qu'il voudra.

Nous sommes certains que son appel sera entendu, que tous les catholiques y répondront dans la mesure de leurs ressources, et que nous aurons, à la suite de ce bazar, le bonheur de voir le succès de l'œuvre de la Cathédrale pleinement assuré.

L'Œuvre des Tabernacles. — Cette œuvre, spécialement consacrée à fournir aux missionnaires les objets nécessaires au culte divin, compte à Montréal 1310 membres. Les recettes cette année ont été de \$120.23. Plus de 3000 objets divers servant, soit aux autels soit aux prêtres, ont été durant l'année distribués entre 18 diocèses, 108 paroisses du Canada. Mgr Bourget est le fondateur de cette œuvre.

Expulsion des religieux de Rome. — Les moines franciscains d'Ara-Cœli ont été ces jours-ci expulsés de leur couvent monumental, sur la cime du Capitole, pour faire place aux démolisseurs chargés de préparer les fondements du monument de Victor-Emmanuel. Malgré les protestations de la commission archéologique gouvernementale elle-même, le couvent sera rasé, et l'on a déjà commencé à jeter à bas la tour du Pape Paul III, qui était attachée au couvent. Cette tour fut élevée par le Pape Paul III pour servir de résidence d'été aux Pontifes romains, qui habitaient alors le palais de Venise, avec

lequel elle communiquait par un viaduc qu'on voit encore. Paul IV en céda l'usage aux Franciscains ; mais le pape Pie IV y habita souvent, et la fit décorer de précieuses peintures par Zaccari et Michel-Ange de Caravaggio. Enfin Sixte V le donna définitivement aux Franciscains. Ce beau monument d'architecture était un des rares spécimens de l'époque qui a précédé la renaissance. Eh bien ! dans quelques jours, il n'en restera plus de traces, et une nouvelle injure aura été infligée à la Rome des Papes.

—Encore un autre sanctuaire qui est menacé de destruction, pour le soi-disant embellissement de Rome. Le Général des Capucins, à peine de retour d'un voyage en Orient, où il s'était rendu pour visiter les maisons de son Ordre, a été officiellement averti par la municipalité, de se tenir prêt avec ses religieux à quitter son couvent au mois d'août. Le couvent et la belle église attenante, avec son curieux cimetière, doivent être démolis pour cause d'utilité publique, pour faire sur leurs ruines le nouveau palais du Parlement.

On bouleverse tous les quartiers, et la chasse aux maisons religieuses continue. Il y a quelques jours, les Pères Capucins du couvent de l'Immaculée-Conception, place Barberini, où réside leur Rme P. Général, ont reçu notification que le couvent doit être évacué au mois d'août et détruit, pour permettre le percement de nouvelles rues.

Rme P. Général.—Nous avons la joie d'annoncer à nos lecteurs que notre Rme P. Général est heureusement rentré à Rome. Du Liban, le P. Général s'est rendu à Jérusalem, prier pour tout l'Ordre, dans ces lieux sanctifiés par la vie et par la mort du Sauveur.

Que les Tertiaires veuillent bien lui continuer le secours de leurs prières, afin que Dieu le conserve, le fortifie et lui accorde la consolation de voir son Ordre triompher de tous les ennemis qui l'entourent.—*Annales Franciscaines.*

Un curé surveillé.—Le curé de X..., dans le diocèse de Chambéry, était dénoncé par les délateurs républicains du canton, comme coupable de faire de la politique à l'église.—Le dimanche avant l'élection, le digne curé en montant en chaire, aperçoit un groupe d'individus tapés derrière un pilier, et composé du procureur de la République, du juge de paix et d'un gendarme ! Rien que cela à la fois !

Notre curé, nullement intimidé, fait le signe de la croix et récite le Décalogue :

“ Mes frères, un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement, etc., jusqu'au dernier des commandements de Dieu.—Puis il ajoute : Mes frères, voilà la loi de Dieu ; observez-la toujours et partout, et vous n'avez rien à craindre ni des procureurs de la République, ni de M. le juge de paix, ni de messieurs les gendarmes.—C'est la grâce que je vous souhaite. Ainsi soit-il. ”

Là-dessus, le curé descend de chaire, et finit son office, pendant que les mouchards se retirent tout penauds... Les paroissiens rient encore de l'aventure.

On doit rougir de se laisser aller durant la prière, à des distractions vaines et ridicules, puisqu'on jouit alors de l'entretien d'un roi puissant.—*(St François)*

VIE DE ST FRANÇOIS D'ASSISE

CHAPITRE VIII

APOSTOLAT DE FRANÇOIS. — VOYAGE A ROME.

CONCILE DE LATRAN.

(1212-1215)

A peine débarqué, l'ardent missionnaire reprit ses courses à travers l'Italie, répandant partout la parole de vie, guérissant les corps et les âmes, et entraînant les masses à sa suite. Son genre de vie et de prédication nous donne la clef de l'enthousiasme universel qu'il commençait dès lors à exciter. Point d'appâts dans sa personne : la robe de bure qui le couvrait, son visage amaigri par les austérités, tout en lui respirait la pénitence et la simplicité. Sa prédication était un modèle d'éloquence populaire : dédaignant les fleurs du beau langage et les artifices de la sagesse humaine, comme indignes d'un ambassadeur de Dieu, et protestant avec énergie contre le mauvais goût de l'époque, il se faisait gloire, comme l'Apôtre des nations, de ne connaître que Jésus et Jésus crucifié. Néanmoins, il usait à propos des talents naturels dont le ciel l'avait doué. Sa voix, à la fois claire et vibrante, douce et sonore, allait droit au cœur. Sa parole, lucide et chaleureuse, captivait, passionnait ses auditeurs, et leur arrachait tantôt des cris d'admiration, tantôt des larmes de repentir. Ajoutez à cela le prestige de son nom, de sa sainteté, de ses miracles, et vous aurez une idée de l'effet magique qu'un tel orateur devait nécessairement produire sur les masses. On le regardait comme un ange bien plus que comme un homme ; Dieu faisait le reste. Aussi est-ce par milliers qu'il faut compter les âmes qu'il retirait des sentiers du vice, ou qui s'attachaient à sa personne pour ne plus le quitter. A Ascoli, pour ne citer qu'un exemple entre mille, il gagna trente disciples en un seul jour. Au milieu d'une moisson si abondante, nous ne pouvons rien faire de mieux, que de choisir, à et là quelques épis ; mais ce sont des épis d'or. De ce nombre est le célèbre poète de ce temps, Guillaume Divini, trouvère lauréat de l'empereur Frédéric II, qui l'avait couronné Roi des vers. Il habitait alors la Marche de Fermo, sa patrie. Ayant appris que le saint prêchait à San Sévérino, dans la province d'Ancône, il résolut

d'aller l'entendre, et se mêla à la foule qui accourait de toutes parts. Or, pendant que François exposait les magnificences de la Croix, le poète vit deux glaives de feu qui se croisaient sur la poitrine du saint, et il se sentit en même temps illuminé, transformé par la grâce. Après le sermon, il alla se prosterner aux pieds de l'homme de Dieu. Celui-ci l'admit sans délai parmi ses disciples ; et, le voyant passer si soudainement des agitations du siècle à la paix de Jésus Christ, il le nomma Frère Pacifique. L'ancien troubadour devint un zélé missionnaire, et nous le verrons plus tard chargé par saint François d'établir les Frères-Mineurs en France, et par Blanche de Castille d'achever l'éducation du dauphin, qui devait être saint Louis.

Ce même Frère Pacifique eut deux autres visions non moins admirables, qu'il crut de son devoir de raconter à ses Frères pour leur édification, et qui eurent pour résultat, selon les desseins de Dieu, d'augmenter encore la vénération qu'ils avaient pour leur saint fondateur. Dans la première, il vit le front du saint marqué du signe *Thau*, figure biblique de la Croix ; dans la seconde, Dieu lui dit, en lui montrant, au milieu des splendeurs du ciel, un trône étincelant d'or et de pierres : « Ce trône qui fait ton admiration et qu'un ange a perdu par sa révolte, est destiné à l'humble François d'Assise. » Le lendemain, à l'heure de la récréation, Frère Pacifique dit familièrement au saint Patriarche : « Père, que pensez-vous de vous-même ?—Je pense, répondit François, que je suis le plus misérable et le dernier des pécheurs.—Comment osez-vous le dire ou même le penser ? répliqua le Frère.—Oui, s'écria François, je suis bien convaincu que si Notre-Seigneur avait accordé les mêmes grâces à toute autre personne, elle en aurait mieux profité que moi. » Et le Frère se retira, méditant en son cœur cet oracle de l'Évangile : « Quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé (1). »

Vers la fin d'octobre de cette même année 1212, notre saint missionnaire franchit les Apennins au Col Fiorido, et descendit dans la vallée du Tibre. Le bruit de ses succès et de ses incomparables prodiges l'avait précédé dans sa patrie, et y avait opéré toute une révolution. Cette même ville d'Assise qui, six ans auparavant, l'avait

(1) Matth., XXIII, 12.

poursuivi de ses huées, l'attendait cette fois comme un ange de Dieu, et lui préparait une entrée triomphale, qui rappelle celle du Messie à Jérusalem. Le clergé et le peuple accoururent à sa rencontre, portant des palmes à la main et chantant des cantiques, pendant que les cloches portaient jusqu'aux nues leurs plus joyeuses volées. Les uns touchaient le bord de sa robe, les autres lui baisaient les mains ou les pieds, tous s'estimaient heureux de le voir.

Ces ovations se renouvelèrent plus d'une fois durant sa vie, sans qu'il cherchât à s'y soustraire. Un jour, son compagnon, surpris, presque scandalisé qu'il acceptât si facilement tous ces honneurs, ne put s'empêcher de lui en faire la remarque. " Mon frère, répliqua le saint, ne te malédifie pas de ma manière d'agir. Tous ces hommages, je les renvoie à Dieu seul, sans m'en réserver la moindre parcelle, comme une statue renvoie à l'original tout l'honneur qu'on lui rend. D'un autre côté, tout ce peuple y gagne, parce qu'il honore le Seigneur dans la plus vile de ses créatures." Telle était la sainte indifférence de François. Le trait qu'on va lire nous prouve mieux encore jusqu'à quel excès il poussait le mépris de lui-même et l'amour de l'humilité.

Il avait alors trente et un ans. Il aurait dû être dans la vigueur et la force de l'âge ; mais, miné sourdement par les jeûnes continuels et par les labeurs de l'apostolat, il fut atteint de fièvres intermittentes qui le réduisirent à une extrême langueur. On craignait pour ses jours, et don Guido le fit transporter, malgré ses résistances, à son palais épiscopal, pour lui donner les soins que réclamait son état. Le malade n'y resta pas longtemps ; dès qu'il eut repris un peu de force, il se reprocha très amèrement ce qu'il appelait un retour aux délices du siècle. " Non, s'écria-t-il, il ne convient pas que le peuple me regarde comme un homme austère, tandis qu'en secret je suis traité comme un prince." Là-dessus, il se lève et se rend à la cathédrale, suivi de plusieurs de ses Frères et d'une multitude de fidèles. Il ordonne au Vicaire de son couvent de lui mettre une corde au cou, comme à un criminel, et de le trainer à demi vêtu jusqu'au lieu des exécutions. Là, tout tremblant de fièvre et de froid, il harangue ainsi le peuple : " Mes Frères, je vous assure que je ne dois point être honoré comme un homme spécial. Je suis un homme charnel, sensuel et gourmand, que vous devez tous mépriser."—*A continuer.*

DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour avril 1886, désignée par son Em. le Cardinal-Préfet de la Propagande, et bénie par sa sainteté Léon XIII :

Les Educateurs de la jeunesse

On a démontré cent fois, jusqu'à satiété, que la prétendue *neutralité* de l'école, imposée par la Franc-Maçonnerie, est de l'athéisme pur, de l'athéisme infiltré goutte à goutte, et d'une façon presque invisible, dans l'esprit et le cœur des générations nouvelles. Pas d'autre perspective ouverte à ces multitudes d'enfants, que l'engrenage forcé d'une instruction sans Dieu commence à saisir aujourd'hui, et par lequel, si nous n'y mettons promptement bon ordre, elles seront entraînées demain. Tel est le plan satanique du chef suprême de la secte, de celui qui fut « homicide dès le commencement » : fabriquer de toutes pièces des générations de jeunes athées et de jeunes libertins, sans plus de mœurs que de croyances, flétris avant l'âge par le ver rongeur du vice, et façonnés de bonne heure « à blasphémer tout ce qu'ils ignorent » (Jud. 10).

Avons-nous besoin, après cela, de préciser le genre de grâce qu'il nous faut solliciter tout d'abord, instamment, persévéramment et sans relâche, du Cœur de notre Dieu ? Puisse l'engin maçonnique de l'enseignement athée et obligatoire voler bientôt en éclats, et puissent ces éclats briser à jamais une secte maudite qui n'a que trop mérité les anathèmes indignés de l'Ami divin des enfants !

En attendant, ce qui s'impose de nos jours à tout chrétien, ce qui, du reste, est de nature à stimuler le zèle de chacun pour prier et agir dans le même sens, c'est l'idée que nous devons nous faire de la grande tâche des *éducateurs de la jeunesse*. Je dirais que l'instruction athée et obligatoire n'en est que la parodie sacrilège, s'il ne fallait pas la considérer plutôt comme en étant le contre-pied absolu. L'éducation, son nom l'indique, élève l'homme : l'instruction athée l'abaisse et le dégrade. Celle-ci ravale au-dessous de la brute : celle-là fait monter jusqu'à Dieu.

C'est, en effet, jusqu'à DIEU que l'éducation, pour remplir sa tâche, doit élever l'enfant. Dans l'ordre actuel de la Providence, l'humanité n'existe que pour devenir semblable à JÉSUS-CHRIST, pour que JÉSUS-CHRIST soit formé en elle : *Donec formetur Christus in vobis* (Gal. iv, 19). Or, la partie décisive de cette formation, pour chaque vie humaine, c'est l'éducation elle-même.

Mais si, depuis l'incarnation du Verbe — descendu jusqu'à nous pour nous élever jusqu'à lui — telle n'a pas cessé d'être l'idée véritable qu'il faut se faire de l'éducation de la jeunesse, quels seront les importants devoirs à remplir par les âmes chrétiennes en présence de l'outrageux attentat, contre DIEU et contre la jeunesse, qui s'appelle « l'école sans Dieu ? »

Ces devoirs à accomplir, ils constituent—nous ne craignons pas de le dire—une véritable croisade. Et n'est-il pas temps que, pour cette croisade sainte, chacun s'empare des armes à sa portée, et que tous, d'un même cœur, fassent ensemble leur devoir ?

De toutes ces armes, nous le savons, la mieux trempée, la plus maniable aux plus faibles mains, celle que nous pouvons saisir sans peine et à toute heure, c'est la prière, la prière qui vole droit au Cœur de Dieu comme une flèche. Elle en revient pour pénétrer, en le transformant, dans le cœur de ceux que David appelle « les ennemis du Roi, » *in corda inimicorum Regis* (Ps. XLIV, 6). Aussi allons-nous redoubler de prières durant ce jubilé, et spécialement durant ce mois, afin que, de l'abominable persécution du temps présent, sorte une génération neuve et ardente qui, à l'exemple de sainte Catherine, la jeune martyre d'Alexandrie, confonde les faux savants ennemis du Christ, et—ce qui vaut mieux encore—les convertisse à son amour et les soumette à l'empire de son Cœur.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour ceux qui ont reçu mission d'élever la jeunesse, afin qu'ils réussissent, avec le secours de votre grâce, à sauver ces âmes d'enfants dont vos ennemis ont juré la perte.

L'Apostolat de la Prière parmi les hommes

(Suite)

II.—*Quelques points respectueusement soumis à l'attention de MM. les Directeurs de la Ligue.*

La Ligue, pour se soutenir, compte tout d'abord sur une bénédiction spéciale du Cœur de Jésus, qui, certainement, ne lui fait pas défaut; mais il faut, de plus, que les prêtres chargés de l'OEuvre lui donnent un concours zélé et constant pour la maintenir et la faire prospérer.

La prospérité de la Ligue dépend de l'intérêt que lui porte le Directeur, de la régularité des assemblées, et surtout des *communions générales*.

MM. les Directeurs sont donc instamment priés :

1. De choisir un dimanche du mois et une heure fixe pour la réunion, et de garder toujours le même dimanche et la même heure.

2. De convoquer *régulièrement* les hommes à cette réunion : là est la vie pour notre société. Cette réunion, en effet, est d'abord un acte de réparation à Notre-Seigneur pour l'indifférence et le mépris des chrétiens.

C'est ensuite le moyen pratique de rappeler aux hommes leurs promesses, de leur donner l'esprit de société, et enfin d'avoir une influence sérieuse sur la conduite des Associés.

Voici l'ordre que l'on peut suivre dans cette réunion :

1. Chant d'un cantique ;
2. Recommandations spéciales, —malades,—morts ;
3. Instruction courte et simple ;
4. Bénédiction, et lecture de l'acte de consécration.

Le tout ne devrait pas dépasser trois quarts d'heure. L'instruction se pourra faire : ou sur l'une des promesses de la Ligue, ou sur un point signalé par les lettres du Pape, Encycliques, discours, conseils pratiques qu'il donne aux chrétiens et surtout aux classes ouvrières, ou bien sur une dévotion du mois, ou sur l'un des nombreux devoirs des hommes vis-à-vis de la famille, de la société, etc...

Après la réunion doit avoir lieu l'assemblée du Conseil de la Ligue.

Le Directeur dit le *Veni Sancte*, puis on propose les candidats, et on les accepte ou on les refuse.

Choisir un dimanche spécial dans le mois pour la

communion générale, et les jours précédents n'entendre que des confessions d'hommes.

Le jour de la communion, les membres auront leurs insignes.

Le drapeau flottera au chœur.

Le soir, réunion avec insignes. — Réception des candidats.

MM. les Directeurs sont priés de tenir compte du nombre des Associés qui communient au moins aux grandes fêtes de l'année, pour que l'on fasse connaître ce nombre à l'assemblée générale annuelle.

Il y a chaque année, le premier dimanche de juillet, une assemblée générale de la Ligue.

On y entend les comptes rendus, et l'on discute les motions qui sont présentées pour le bon fonctionnement de notre Association.

III.—*Historique de la Ligue.*

Fondée, pour le Canada, à Saint-Henri des Tanneries (Montréal), le 12 mars 1883, la Ligue fut ensuite établie dans quatre autres grandes paroisses de la ville : Saint-Jean-Baptiste, le Sacré-Cœur, Saint-Joseph et Hochelaga.

Mgr Fabre, toujours si heureux d'encourager les Oeuvres d'hommes, donna à la nouvelle Société l'approbation la plus bienveillante. Depuis lors, il n'a cessé de montrer à notre Société le grand intérêt qu'il lui porte, en assistant souvent à nos réunions et à nos pèlerinages, et en donnant des louanges méritées aux prêtres zélés qui s'occupent de cette Oeuvre.

Les paroisses de Joliette et de Saint-Barthélemy ont aussi inauguré la Ligue avec succès : Joliette compte 110 membres, et Saint-Barthélemy 70, tous pleins de zèle et de bonne volonté pour garder leurs promesses.

A la suite de la neuvaine de saint François-Xavier, Trois-Rivières a fourni à l'armée de Notre-Seigneur un magnifique contingent de 1,000 membres.

Le jour de la réception, Mgr Lafleche, dans un éloquent discours, a expliqué aux soldats du Christ le noble but qu'ils se proposent par leur devise : *« Adveniat regnum tuum ! »* Que votre règne arrive !

Pour fortifier cette Oeuvre et l'encourager de plus en plus, Monseigneur préside lui-même en personne les assemblées mensuelles de la Ligue.

Aux Etats-Unis, les paroisses canadiennes acceptent le Ligue avec empressement. Elles y voient, avec raison, un moyen de garder, chez les Canadiens, l'esprit de la religion et de la patrie, et en même temps, une organisation capable de leur donner bientôt une légitime influence par la concentration des forces et par une bonne direction.

La ligue a été établie, en 1884 et 1885, à Holyoke, Indian-Orchard, Lawrence, Biddeford, Cchoes, Minneapolis, Chicopee, Webster, Worcester.

Plusieurs autres paroisses ont aussi exprimé le désir de l'avoir bientôt chez elles.

Fondée il y a deux ans à peine, la Ligue, à la fin de 1885, compte, dans l'Amérique du Nord, près de 10,000 Associés.

Ont approuvé la Ligne :

Canada : Monseigneur l'Archevêque de Québec, Nosseigneurs les Evêques de Montréal, de Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe.

Etats-Unis : Monseigneur l'Archevêque de Boston, Nosseigneurs les Evêques de Springfield, d'Albany et de Portland.

IV.—Assemblée générale de la Ligue.

La première assemblée générale de la Ligue, pour le Canada, eut lieu le 12 juillet 1885, dans la salle de l'Union-Catholique, rue Bleury.

Les cinq paroisses de Montréal affiliées à la Ligue y étaient représentées par leurs Directeurs et leurs officiers.

Après que M. Descarries, curé de Saint-Henri-des-Tanneries, eut été appelé à la présidence, on entendit les comptes rendus des diverses paroisses, puis on examina différentes propositions pour augmenter la force et l'efficacité de notre Assosiation.

Il fut résolu :

1. De considérer le drapeau et l'insigne comme définitivement adoptés par la Ligue, sans qu'on puisse les modifier désormais, excepté par un autre vote de l'Assemblée générale ;

2. Les Directeurs de la Ligue sont priés de tenir compte du nombre des communions générales, pour que le résultat soit publié dans l'Annuaire ;

3. MM. les Secrétaires sont invités à inscrire les noms des Associés décédés.

(A continuer)